



# RAPPORT D'ACTIVITE 2016

## Table des matières

RAPPORT MORAL .....	3
AXE 1 – CONTRIBUER A LA FORMATION DU CITOYEN DU XXIème SIECLE .....	4
PARTIE 1. L'Ecole de la paix conçoit et diffuse ses outils pédagogiques tout en renouvelant ses produits .....	4
PARTIE 2. Projet « Prévenir les violences et agir pour la citoyenneté » à Grenoble .....	5
PARTIE 3. Projet « Accompagnement à la parentalité de familles roms ».....	5
PARTIE 4. L'Ecole de la paix finalise un outil pédagogique numérique « Des conflits à la paix » .....	6
PARTIE 5. L'Ecole de la paix élargit son travail d'éducation à la paix au Mali.....	7
Axe 2 – DEVELOPPER LE RESEAU INTERNATIONAL DES ECOLES DE LA PAIX.....	8
PARTIE 1 – Le Réseau UNESCO – Ecole de la paix. « Gouvernance et Paix».....	8
PARTIE 2 – Le Réseau international des Ecoles de la paix.....	9
PARTIE 3 – L'Ecole de la paix poursuit son implication au sein du Réseau France Colombie Solidarité	9
RAPPORT FINANCIER .....	11

## RAPPORT MORAL

Nouveaux locaux, nouveau logo, nouvelle équipe : l'année 2016 a été riche en événements !

Suite à un souhait de notre ancien bailleur de reprendre les locaux que nous occupions dans la rue Très-Cloîtres à Grenoble, nous avons déménagé, en août 2016, dans le quartier Malherbe à Grenoble. La ville de Grenoble a mis à notre disposition des locaux spacieux et lumineux où d'autres associations travaillant sur des thématiques similaires aux nôtres devraient venir nous rejoindre en 2017.

Un gros travail a été effectué en interne qui nous a permis de parvenir à une nouvelle plaquette de présentation de l'Ecole de la paix mais aussi à un nouveau logo. Ces deux nouveaux supports représentent deux premiers pas dans un chantier qui devra être poursuivi, notamment pour ce qui concerne notre site internet ou une diffusion plus forte de notre offre d'outils pédagogiques à destination des acteurs pertinents.

La différence entre trésorerie et financement a été particulièrement sensible en 2016. Nous avons demandé plusieurs subsides à la fin d'année 2015 pour lesquels nous n'avons eu des réponses positives qu'à la fin 2016. La tension que cela a généré sur certains projets nous a empêché le renouveler certains contrats, ce qui a amené plusieurs salariés à nous quitter. Si nous n'avons pu que déplorer cette situation, force a été de constater que cette tendance s'est observée dans d'autres associations. De manière plus générale, la diminution des financements publics au niveau communal, départemental et régional affecte notre capacité de déploiement. C'est un vrai défi et cela nous oblige à réinventer notre modèle économique en nous rapprochant d'acteurs privés ou en veillant à vendre plus nos outils pédagogiques. Dès lors, cela implique un changement de culture associative qui ira de pair avec une participation plus forte des bénévoles à nos activités.

### Remerciements

Ce rapport moral est l'occasion de remercier vivement les salariés, les administrateurs, les bénévoles et tous les adhérents de l'Ecole de la paix pour le concours qu'ils nous apportent à différents degrés. Nous profitons également de ce document pour souligner le soutien de nombreuses institutions ou partenaires qui croient dans notre action.

Les élections tenues au printemps 2017 montrent que nous devons travailler plus encore pour « populariser » au mieux nos différents engagements en faveur d'une culture de la paix.

Benoît Mollaret, président de l'Ecole de la paix

## AXE 1 – CONTRIBUER A LA FORMATION DU CITOYEN DU XXIème SIECLE

### PARTIE 1. L'Ecole de la paix conçoit et diffuse ses outils pédagogiques tout en renouvelant ses produits

#### LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Outre le projet de territoire dans les quartiers Jouhaux, Teisseire, Mistral, Villeneuve et Village-Olympique évoqué dans l'axe 2 de ce rapport, de nombreuses interventions ont eu lieu en 2016 :

- ✓ Ecole Saint-Joseph à Grenoble
- ✓ lycée de Vizille
- ✓ Ecoles élémentaires de Montbonnot
- ✓ Ecole élémentaire du Grand Lemps
- ✓ Ecole Bizanet, Grenoble
- ✓ Ecole Malherbe, Grenoble

#### Ventes et locations des outils

- Location de l'expo « Le Sentier », avec parfois des temps de formation organisés mais aussi location ou vente d'Objectif Paix.
- Sur la demande d'ABSISE (collectif de bailleurs sociaux), nous avons élaboré trois nouveaux panneaux sur le thème des incivilités dans les immeubles, qui ont été exposés en juin 2016 dans un collège, et inaugurés lors de la semaine du logement social.
- Le travail avec les bailleurs sociaux s'est poursuivi avec PLURALIS qui a financé des interventions dans les classes de CM1 et CM2 à Voreppe.

#### LES INTERVENTIONS EN PERISCOLAIRE

Depuis 2013, l'Ecole de la paix a développé des interventions concernant les temps d'activités périscolaires. Diverses thématiques ont été développées pour le bonheur des enfants de CP jusqu'en CM2 : la tolérance, l'éveil à la citoyenneté, les droits de l'enfant, ...

Un partenariat constructif a vu le jour fin 2015 avec un groupe de salariés de l'entreprise Eaton ; ceux-ci ont eu une présentation des outils pédagogiques de l'Ecole de la paix et deux d'entre eux se sont proposés pour accompagner les salariés de l'école de la paix lors de leurs interventions en périscolaire dans les écoles de St Ismier au cours de l'année 2016.

#### LES INTERVENTIONS D'EDUCATION POPULAIRE

L'Ecole de la paix a poursuivi son action d'éducation populaire en proposant une dizaine de cafés de la paix sur différents thèmes. Le public est fidèle et les thèmes abordés permettent d'aborder l'actualité avec une meilleure compréhension. André est, comme chaque année, le « chef d'orchestre » de cette activité.

En outre, l'Ecole de la paix a beaucoup œuvré, avec d'autres associations, dans un collectif visant à promouvoir des actions non violentes dans l'agglomération grenobloise. Ces initiatives ont été lancées suite au double assassinat de Kevin et Sofiane et a permis des rencontres localement.

## **PARTIE 2. Projet « Prévenir les violences et agir pour la citoyenneté » à Grenoble**

Les objectifs du projet d'action déposé pour 2016 sont les suivants : « initier et poursuivre l'action de prévention de la délinquance à chaque grande étape du parcours éducatif de l'enfant pour qu'il puisse être capable de respecter les autres, les règles et les lois afin de devenir un citoyen responsable ».

### **Ecoles élémentaires, secteurs 3, 5, 6 de Grenoble (Jouhaux, Mistral, Teisseire , Village Olympique, Villeneuve)**

Des interventions ont eu lieu dans les écoles élémentaires des secteurs 3,5,6 de Grenoble entre octobre 2016 et mars 2017.

A l'aide des outils pédagogiques créés par l'Ecole de la paix « Des lois pour vivre ensemble » et « Objectif paix », ce ne sont pas moins de 7 écoles qui ont bénéficié d'animations destinées aux classes de CM 1 et CM 2, (15 classes au total) en présence de leur enseignant.

En CM1, nous utilisons le diaporama « Des lois pour vivre ensemble » (cycle de 5h), et en CM2, c'est « Objectif paix » qui est privilégié (cycle de 5h).

Les différents apports, abordés de manière ludique et interactive, amènent les élèves à une réelle prise de conscience du nécessaire respect des autres. Les élèves découvrent la nécessité des règles et des lois, pour vivre-ensemble que ce soit à l'école, à la maison, dans l'immeuble, dans la rue.... une loi qui ne fait pas que contraindre mais qui protège.

Les CM2, qui ont pour la plupart bénéficié des interventions au cours de l'année scolaire précédente, sont amenés, lors de notre première intervention, à se remémorer les apprentissages précédents. Il est à noter que ces notions sont en général bien mémorisées, et que les enfants, même si tout n'est pas intégré, en ont retenu l'essentiel.

Les interventions en fin de cycle qui se font en co-animation avec un magistrat, un policier, (CM1 et CM2) pompier (CM2) et juge, (CM1 et CM2) , sont très appréciées et attendues par les élèves . Elles viennent compléter les thèmes évoqués par les formatrices de l'Ecole de la paix et les enseignants.

La présence des enseignants lors de nos séances permet une continuité éducative et une reprise des thématiques abordées. A la fin de chaque séance une fiche récapitulative est remise aux élèves pour les aider à mémoriser le contenu des interventions.

Il est à noter que, du fait des baisses de subventions allouées à ce projet en 2016, une partie des actions réalisées habituellement sur ce projet n'a pas pu se faire, qu'il s'agisse des interventions en MJC avec le théâtre-forum ou des interventions en collège.

## **PARTIE 3. Projet « Accompagnement à la parentalité de familles roms »**

La préfecture de l'Isère a accepté d'accompagner financièrement un dispositif politique porté par les collectivités territoriales de l'agglomération grenobloise. Ce dispositif vise à prendre en charge une partie de la population rom via la mise en place d'une MOUS (Maîtrise d'Œuvre Urbaine Sociale, portée par le CCAS de Grenoble, la Métro et l'Etat). Celle-ci a pour but d'apporter un soutien sur les questions d'accès aux droits, à l'hygiène, à la santé, à la scolarisation et d'œuvrer à la réduction de l'habitat précaire en favorisant les parcours individualisés d'insertion des ménages.

C'est donc à la suite d'un diagnostic, partagé avec l'ensemble des acteurs de terrains au regard des difficultés d'intégration et d'instabilité dans les apprentissages scolaires rencontrées par les familles roms, que le CCAS de Grenoble a proposé à l'École de la Paix d'accompagner un certain nombre d'entre elles.

## *La situation des familles ne permet pas leur implication dans l'école*

Depuis quelques années, l'Ecole de la paix accompagne quelques familles roms dans l'exercice de la parentalité. En effet, les parents roms que nous suivons se retrouvent face à des situations qui ne leur permettent pas de prendre suffisamment part à la scolarité de leurs enfants. De plus, la barrière de la langue ne fait que renforcer cette méconnaissance de l'école. L'école représente un passage obligatoire pour accéder à un métier, pour créer et maintenir du lien social et ainsi intégrer les individus durablement. Sans implication des parents dans la scolarité, le parcours scolaire des enfants ne peut que rester chaotique. En outre, nous avons pu constater, auprès des familles que nous accompagnons, un manque de confiance des parents vis-à-vis de l'institution. Dans les pays d'origine, l'école a très souvent été le théâtre de harcèlements et d'insultes.

Or, nous sommes convaincus que la scolarisation est un moyen de briser le cercle vicieux de l'exclusion sociale de ces familles. C'est pourquoi nous avons axé l'une de nos actions sur le soutien à l'implication des parents dans la scolarisation des enfants. Dès lors, l'École de la paix a pour objectif d'améliorer l'intégration des populations roms, parents et enfants, à l'école et par l'école.

Pour ce faire, l'Ecole de la paix a embauché une chargée de mission qui s'est consacrée exclusivement à ce travail. Elle a reçu le concours d'une stagiaire pendant un semestre sur ce travail, ce qui lui a permis d'instaurer une vraie relation de confiance avec les familles.

Sur le terrain, elle a travaillé avec les institutions scolaires, écoles ou collèges dans lesquels les enfants roms sont scolarisés. A cet égard, nous avons reçu plusieurs témoignages d'enseignants qui ont vu une différence notable dans la scolarité des enfants entre celle qui s'effectuait jusqu'alors sans accompagnement et depuis que l'Ecole de la paix les accompagne.

Enfin, un autre axe important de notre action a consisté non pas seulement à « faire », mais à « faire avec » notamment avec l'association « phare » au niveau local qu'est « Roms action ». Nous avons également de forts liens avec le CCAS de Grenoble. De façon plus originale, nous travaillons aussi avec, l'association « École ici et maintenant » (EIM), qui regroupe principalement des étudiants de l'Institut d'Études Politiques (une dizaine de bénévoles). Ceux-ci ont accepté de travailler avec nous et proposent des activités ludiques aux enfants, une fois par semaine, sur les lieux de vies. Cette action permet de renforcer les bases scolaires et de s'amuser tout en travaillant sur les apprentissages.

## **PARTIE 4. L'Ecole de la paix finalise un outil pédagogique numérique « Des conflits à la paix »**

L'Ecole de la paix termine actuellement un outil pédagogique intitulé « De la guerre à la paix ». Ce site s'adresse aux enseignants de primaire et secondaire travaillant la première guerre mondiale et les questions du Vivre Ensemble dans les établissements mais aussi aux animateurs menant des activités avec les enfants et les jeunes sur le Vivre Ensemble.

Il propose une boîte à outils à travers des modules et un cadre de fonctionnement des séances qui permet l'utilisation du numérique et qui répond aux attentes de l'éducation nationale.

Il a pour but de permettre aux élèves de :

- de s'approprier les différentes dimensions d'un conflit : origines – engrenage – conséquences – impacts à long terme ;
- d'identifier les moyens d'éviter et/ou de résoudre un conflit (qu'il soit armé ou quotidien) ;

- de prendre conscience du rôle de l'information, et actuellement des réseaux sociaux, dans la relation conflictuelle en développant leur esprit critique ;
- de développer leurs capacités à vivre ensemble dans le respect de leurs différences et dans la confrontation pacifique de leurs représentations ;
- de prendre la mesure du rôle de l'Europe dans la construction et le maintien de la paix et d'en clarifier leur vision pour l'avenir.

## **PARTIE 5. L'Ecole de la paix élargit son travail d'éducation à la paix au Mali**

L'Ecole de la paix a commencé à travailler sur la thématique malienne en 2012. Suite aux événements tragiques connus par ce pays en général et par la région de Tombouctou en particulier, nous avons interpellé le conseil régional Rhône-Alpes sur la poursuite de la coopération décentralisée qu'elle avait avec le conseil régional de Tombouctou. L'élue en charge de la coopération nous avait alors rencontré et proposé de financer un projet pluriannuel.

### **Médiation et paix territoriale**

L'Ecole de la paix a commencé de répondre à la proposition de réaliser un travail sur les accords de paix d'Alger, qui avaient été signés entre la majeure partie des protagonistes du conflit malien. La première partie du travail a consisté à développer une expertise sur ce document, en étant capable de dire les bons côtés tout comme les difficultés du texte. Ensuite, nous avons préparé une mission de formation sur ces accords de paix à destination des élus du Conseil régional de Tombouctou mais aussi de leurs techniciens. Celle-ci a été faite en janvier 2016 avec notre partenaire local, le Collectif des Maliens de Rhône-Alpes (CMRA).

## Axe 2 – DEVELOPPER LE RESEAU INTERNATIONAL DES ECOLES DE LA PAIX

### PARTIE 1 – Le Réseau UNESCO – Ecole de la paix. « Gouvernance et Paix »

Le Réseau UNESCO – École de la Paix a été constitué en 1999 en vue de rassembler au sein d'un même partenariat des universités en France et en Europe. Le but est de développer des modules de formation spécifiques sur quelques axes thématiques du projet de l'UNESCO :

- Socialisation à la citoyenneté démocratique ;
- Régulation pacifique des conflits ;
- Promotion d'une culture du « vivre ensemble » dans le monde.

#### A. Actions de formation engagées en 2015-2016 en France

En 2016, les actions du Réseau se sont principalement centrées sur la création et la ré-édition de modules de formation annuels au sein d'universités françaises : Institut des Droits de l'Homme de l'Université Catholique de Lyon, Université Pierre Mendès France à Grenoble et Institut d'Études Politiques de Grenoble.

Deux formations de Master relatives aux « Scénographies de la démocratie » ont porté sur l'analyse et la simulation de campagnes électorales. Ces formations sont destinées aux étudiants du Master « Communication politique et institutionnelle » de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble.

L'année universitaire 2015-2016 a aussi été l'occasion de poursuivre les activités de formation engagées les années précédentes. Ainsi, l'Ecole de la paix a animé un module de trois séances de trois heures à l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble pour les étudiants de Master 2 Professionnel et Recherche « Sécurité internationale et défense » (Présentiel et enseignement à distance). Il avait pour thème « Analyse géopolitique de conflits et sorties de conflit » et les études de cas ont porté sur l'Afghanistan et la République centrafricaine.

Cette année a aussi été riche en conférence pour le Réseau UNESCO. Deux conférences « approches de la culture de la paix » ont été proposées à l'Institut des Droits de l'Homme, de l'Université Catholique de Lyon.

#### B. Actions de formation en 2016 en Tunisie

La seconde série d'actions concerne des opérations destinées à nos partenaires étrangers des conférences-débats, des colloques et des projets scientifiques en partenariat avec des Universités, des associations, des ONG et des collectivités territoriales.

Du 25 au 29 mars 2016, Patrick et Matthieu ont réalisé la sixième mission annuelle consécutive de formation auprès des acteurs de la société civile de Sfax réalisée dans le cadre de la coopération décentralisée Grenoble/Sfax en étroite collaboration avec l'association sfaxienne Continuité pour les Générations et son réseau de partenaires associatifs locaux. Cette année a été l'occasion d'un engagement renouvelé et accru sous la forme d'une série d'ateliers ouverts aux cadres et aux militants associatifs sfaxiens.

En 2016, ces ateliers ont été au nombre de deux : un atelier de formation à la citoyenneté « Vivre et agir ensemble » ; un atelier spécifique intitulé « Entreprendre pour un monde durable ».

Chacun de ces ateliers a rassemblé une petite vingtaine de participants (jeunes et moins jeunes, en cours d'études ou déjà en responsabilité professionnelle) et ont été le lieu d'une véritable dynamique de groupe.

### PARTIE 2 – Le Réseau international des Ecoles de la paix

## A. Contexte

Depuis sa création en 1998 à Grenoble, l'École de la paix noue des relations durables de partenariat avec des associations à l'international qu'elle appuie et accompagne dans leurs projets d'éducation à la paix. En Afrique principalement, mais aussi en Amérique du Sud et prochainement en Asie, l'École de la paix adapte ses techniques d'intervention pour que les enseignants transmettent à leurs élèves les bases d'une culture de la paix pour reconstruire un futur sans violence. L'École de la paix propose aujourd'hui de mettre en relation ces élèves et leurs enseignants.

## B. Objectifs

Consciente de la place centrale de l'école dans l'élaboration d'une citoyenneté active, l'École de la paix a décidé de s'allier à différents partenaires de par le monde pour approfondir la réflexion sur la notion de citoyenneté mondiale tout en proposant des actions concrètes pour renforcer la capacité des enseignants dans leur transmission des valeurs de la culture de la paix. Ainsi, sur le long terme, le Réseau International des Écoles de la Paix cible trois objectifs stratégiques :

- Constituer un socle commun entre acteurs de la paix à l'échelle internationale pour fonder la place centrale de l'éducation dans la construction de la paix.
- Renforcer les capacités des éducateurs et des pédagogues de par le monde dans leurs pratiques d'enseignement de la paix afin de donner vie à leurs initiatives.
- Encourager et accompagner des politiques publiques innovantes en matière d'éducation à la paix sur plusieurs territoires

## C. Orientations pour l'année 2016

Avec cinq autres partenaires, l'École de la paix a lancé en 2016 la première édition du concours international "Messages de paix". Ce concours d'expression de "Messages de paix" s'est adressé aux enfants et aux jeunes de 6 pays différents afin de les amener à collaborer ensemble, de les rapprocher, de les ouvrir les uns aux autres et d'éveiller chez eux les valeurs de la citoyenneté internationale. Ainsi, les "Messages de paix" ont permis à chaque classe ou groupe de jeunes, sur son territoire, de représenter et de faire découvrir sa réalité de la paix. A travers cet échange simple et concret, les acteurs du Réseau International des Écoles de la Paix sont invités à fonder la pratique d'une coopération multilatérale durable.

## **PARTIE 3 – L'École de la paix poursuit son implication au sein du Réseau France**

### **Colombie Solidarité**

En 2012, l'École de la paix a créé le Réseau France Colombie Solidarité avec deux autres membres, l'association Mâcon solidarité et le Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement (CCFD). En 2016, le Réseau a atteint onze partenaires avec Terre des Hommes, le Secours catholique, Amnesty International, Teje, Entre Todos, l'Association des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT), Peace Brigades International et Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme (AEDH) qui ont rejoint les trois premières organisations.

Ce regroupement a pour objectif de faire travailler les membres sur trois thématiques communes : la paix, le développement et les droits de l'homme. Elle souhaite le faire via trois grands axes de travail.

Le premier est la communication et le plaidoyer. L'année 2016 a permis à la fois de développer une vraie croissance de nos « followers » Facebook mais aussi une connaissance, par les médias, du Réseau. Le site internet « pêche » cependant, par son contenu et les moyens dévolus à la communication freinent de meilleurs résultats.

Le second axe de travail a été l'éducation à la paix et à la solidarité internationale. Ce thème n'est pas assez développé par les partenaires et l'Ecole de la paix est la seule, en interne, à avoir réalisé des interventions à ce sujet. C'est un axe de développement réel.

Le troisième axe concerne le soutien à des projets de terrain développé par les organisations membres. Le dépôt d'un dossier à l'Agence Française de Développement en 2016 devrait permettre d'avancer beaucoup plus à ce sujet.

S'agissant du travail bénévole, un très gros travail de coordination a permis d'impliquer une dizaine de personnes, principalement sur des traductions de l'espagnol vers le français ou l'inverse. C'est une vraie réussite. Concernant le bilan financier du Réseau, il est bien moins bon que l'année précédente qui avait vu un excédent.

Pour conclure, le Réseau a atteint en 2016 une véritable maturité lui permettant d'envisager des actions communes de façon forte ce qui lui a permis de déposer un dossier fort auprès de l'Agence Française de Développement en juillet 2016.

## RAPPORT FINANCIER

Pour la cinquième année consécutive, l'exercice comptable de l'Ecole de la paix se termine sur un excédent. Il s'élève en 2016 à 12 997 euros. Ce résultat positif confirme la rigueur de gestion de l'association qui a su ajuster le montant de ses dépenses à celui de ses recettes.

En effet, le total des produits s'élève à 209 797 euros, soit une diminution de 16% par rapport à 2015. Cette baisse est principalement due à la variation importante du montant des subventions qui chute de 35%. Cette baisse importante est en partie compensée par un effort sur les ventes de prestations qui retrouvent presque leur niveau de 2014 ainsi que par une augmentation des dons. Le montant des adhésions reste quant à lui quasiment stable.

L'ajustement des charges résulte avant tout d'une réduction des achats de 22%, en particulier ceux liés aux déplacements mais aussi d'une réduction de la masse salariale de 18%. Ce dernier chiffre traduit sur le plan comptable le départ de deux collaborateurs salariés de l'Ecole de la Paix.

Si l'on peut se réjouir de cet ajustement des charges qui permet de conserver des finances saines, on peut aussi s'en inquiéter pour deux raisons. D'abord, la diminution constante du budget de l'association qui passe d'environ 300 000 euros en 2012 à environ 200 000 euros en 2015 réduit considérablement son poids dans ses relations avec les bailleurs de fonds. Ensuite, la diminution des ressources humaines réduit de facto la capacité à pouvoir décrocher des projets ou simplement les mener à bien.

Le tableau ci-dessous récapitule les grandes masses du compte d'exploitation.

<b>COMPTE DE RESULTAT au 31/12/2016</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2016/2015</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>209 797</b>	<b>249 716</b>	<b>-15,99%</b>
Dont	Ventes et prestations	46 988	30 488	54,12%
	Subventions	123 055	187 902	- 34,51%
	Adhésions et Dons	39 143	29 556	32,44%
	Autres produits	611	1 771	- 65,5%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>195 745</b>	<b>241 483</b>	<b>-18,94%</b>
Dont	Achats approvisionnements	62 399	80 278	- 22,27%
	Salaires, traitements et charges sociales	132 630	160 806	- 17,52%
	Autres charges	716	399	79,45%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>14 052</b>	<b>8 233</b>	<b>70,68%</b>
	Produits financiers	22	13	69,23%
	Charges financières	-	1	-100%
	Charges exceptionnelles	1 077	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>209 819</b>	<b>249 729</b>	<b>- 15,98%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>196 822</b>	<b>241 484</b>	<b>- 18,49%</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>12 997</b>	<b>8 145</b>	<b>59,57%</b>

Le nouveau résultat positif produit en 2016 permet de consolider le bilan qui, après vote de l'assemblée sur son affectation aux réserves, amènera le montant des fonds propres de l'association à 19 130 euros.

Les délais de paiement des subventions très longs, maintiennent un niveau de créances d'environ 30 000 euros, toujours plus important que celui des dettes fournisseurs d'un peu plus de 9 000 euros et dont le délai de règlement n'est pas toujours négociable. Cet écart génère un besoin de financement supplémentaire de 10 000 euros en 2016 par rapport à 2015.

Le résultat positif de 2016, cumulé à celui des années précédentes, permet néanmoins de boucler l'exercice avec un niveau de trésorerie en banque de 43 649 euros.

De l'avis du trésorier, il ne faut pas se contenter de cette situation comptable satisfaisante pour envisager l'avenir. Il devient urgent d'inverser la tendance baissière du niveau d'activité de l'association pour sortir d'une spirale qui conduit progressivement à vider l'Ecole de la Paix de sa capacité d'intervention et donc de sa substance.